
DECRET N° 2021/1576 /PM DU 24 MARS 2021
 portant nomination d'un responsable à la Commission Nationale pour
 l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 91/098 du 31 janvier 1991 portant organisation de la Commission Nationale pour l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture, modifié et complété par le décret n° 2015/007 du 12 janvier 2015 ;
- Vu** le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n° 2000/359 du 05 décembre 2000 portant statut particulier des fonctionnaires de l'Education Nationale ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base ;
- Vu** le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

SECRETARIAT GENERAL
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 ET DES REQUÊTES

DECRETE :

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Article 1^{er}.- Est, à compter de la date de signature du présent décret, nommée au poste ci-après à la Commission Nationale pour l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture:

SECRETARIAT GENERAL

SECTION DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Chef de Section : Madame **KOGGERSON Bertha ESUNG**, épouse **EKWOGE**, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, Matricule 513 972-V, précédemment Inspecteur Pédagogique Régional chargé de la Didactique des Sciences et des Technologies Educatives à la Délégation Régionale des Enseignements Secondaires du Sud-Ouest, en remplacement de Madame **SHEWA Madeleine**.

Article 2.- L'intéressée aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré; publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 24 MARS 2021

**LE PREMIER MINISTRE,
 CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Joseph DION NGUTE

